

Réf. FFM54-55/RM/06-22/20220706

COMPTE RENDU

RÉUNION MENSUELLE

DATE : Mardi 7 juin 2022

ORDRE DU JOUR :

- Retour Assises
- Point trésorerie et adhésions
- Candidatures aux législatives
- Manif 18 juin à Strasbourg ou à Nancy ?
- Journée piste du 23 Juin?
- 22/23 août American Crazy Show à Pont-à-Mousson.
- Balades FFMC
- Communication réseaux sociaux
- Vie de bureau : Actualités
- Questions diverses

MEMBRES PRESENTS :

	Nom	Poste	Présence
BUREAU	Serge BOUNAIX	Coordinateur	Oui
	André PECHAUD	Co-coordonateur	Oui
	Babeth VUITTON	Trésorière	Oui
	Sandrine PFEFFER	Secrétaire	Oui
	France WOLF	Co-secrétaire	Oui
	Florent AVRIL	Membre du bureau	Excusé
	Elise LACOSTE	Membre du bureau	Oui
	Marc MANGEOT	Membre du bureau	Excusé
BUREAU ELARGI	Pascal WOLF	Membre du bureau élargi	Oui
	Quentin WOLF	Membre du bureau élargi	Oui
Adhérents			

Retour des Assises :

En attendant la publication du compte-rendu des Assises qui se sont tenues au Cap d'Agde du 4 au 6 juin, nos représentants nous en font le résumé.

Les résolutions concernant le rapport d'activité et le rapport financier ont été largement votées.

Les résolutions proposées par la FFMC Paris Petite Couronne ont donné lieu à des débats passionnés pour se conclure sur le rejet de la proposition n°2 prévoyant de répartir à 50/50 entre l'antenne départementale et le National les dons

FFMC 54-55, 10 rue Opalinska 54140 Jarville la Malgrange

Mouvement FFMC :

La FFMC est membre de la



faits par les adhérents, essentiellement des arrondis de la cotisation de 42 € à 45 €. De fait cette répartition n'aurait bénéficié qu'aux plus grosses associations et non significative pour les petites ou intermédiaires.

A titre d'exemple cela représente une cinquantaine d'euros pour la nôtre. Mais globalement l'apport des arrondis au National permet de boucler le budget des 3 salariés au service de l'ensemble des antennes, de la participation à la FEMA qui veille et agit à Bruxelles, des déplacements aux réunions de niveau national (Ministères, Commissions sur la Sécurité Routière, Réforme des Permis etc.) qui permettent de faire entendre nos arguments.

La 1ère résolution de la FFMC PPC portant sur l'information de la destination des dons sur le bulletin d'adhésion papier (c'était déjà fait pour les adhésions en ligne) a été approuvée et le bulletin modifié avant même le vote.

Les Contrôleuses aux comptes ont été largement réélues.

Concernant les 4 candidatures au Bureau National, José AZNAR a été réélu. Jacques Barac élu, Jean-Marc Laulan non élu et Thibaut Schmitt membre du Groupe de Travail Jeunes a frôlé l'unanimité.

Retours sur le questionnaire en ligne concernant les besoins informatiques des antennes locales au sein d'un outil unique. Des réponses reçues il apparaît des une grande diversité des pratiques et des compétences et par conséquent une absence de besoins homogène.

Point sur le CNSR (Conseil National de Sécurité Routière) et sur le Contrôle Technique.

Il apparaît que sur les 3 micro-associations parisiennes (Ras le Scoot, Respire et Paris sans Voitures) 2 ont la même avocate, Corinne Lepage, et qu'elles ne vivent que de subventions publiques ou privées qui pourraient être liés à des intérêts de lobbying pro Contrôle Technique.

AFDM (Association de Formation Des Motards), un des pétales du mouvement FFMC.

Il a été souligné l'absence de contacts entre l'association nationale et la FFMC ainsi que le retard du paiement de la cotisation de l'AFDM à la FFMC depuis 2 ans. A titre symbolique l'AFDM Lorraine envisage de cotiser elle-même en direct auprès de la FFMC.

➡ Mise en ligne des documents de l'antenne sur le cloud FFMC :

Aux Assises et pour faciliter le travail des contrôleuses aux comptes il a été suggéré de déposer sur le cloud les documents relatifs aux AG de chaque antenne. Notre antenne 54-55 ayant toujours été totalement transparente n'y voit pas d'objection. **Le bureau se prononce à l'unanimité pour** que la Trésorière le fasse désormais et même rétroactivement pour l'AG ayant porté sur l'exercice 2021.

➡ Point Trésorerie et adhésions :

L'antenne reste en deçà du nombre d'adhésions 2021 à la même époque mais enregistre tout de même des adhésions régulières et nous sommes 91 à aujourd'hui.

➡ Balades FFMC :

Se repose la question de ce que nos adhérents reçoivent en contrepartie de leur soutien financier.

Les nombreuses heures données au travers de différentes actions (réunions locales avec la préfecture, le département, la métropole, les échanges avec les élus, députés, les interventions en collèges, reprises de guidon, stages AFDM et réduction de prime Mutuelle des Motards etc.) manquent de visibilité et il conviendrait de rajouter des actions plus ludiques et conviviales.

L'organisation de balades est reportée de réunions en réunions faute de temps et de volontaires.

André propose de s'en charger d'autant qu'il en organise régulièrement en dehors de la FFMC.

Le bureau vote à l'unanimité pour sa proposition.

FFMC 54-55, 10 rue Opalinska 54140 Jarville la Malgrange

Mouvement FFMC :

La FFMC est membre de la

Différentes idées sont à réfléchir :

- Organisation l'après-midi en suite à un Café Motards tenu le matin
- Le samedi semble préférable
- Proposer des itinéraires différents en durée pour que les motards choisissent celui qui convient le mieux à leur expérience et leur envie
- Limiter les groupes à 6 motos (mais plusieurs groupes peuvent emprunter le même itinéraire)
- Voir si nos partenaires Palmi, Maxxess, Dafy pourraient détacher un mécanicien pour rappeler les bases de l'entretien (pression des pneus, usure, tension de chaîne...)
- Proposer à un food-truck de s'installer pour assurer la restauration du midi
- Préparer la communication plus en amont notamment sur les Réseaux Sociaux
- Un premier essai pourrait être fait le samedi 24 septembre

➔ Sollicitation d'un candidat aux législatives :

Cette demande formulée il y a 2 semaines laisse peu de temps avant le premier tour des législatives. De plus par respect démocratique il conviendrait de consulter de même ses différents concurrents. Compte-tenu de l'échéance très courte le bureau décide de ne pas donner suite. Nous reprendrons ensuite contacts avec les députés qui seront élus.

➔ Contrôle Technique Réponse du député Paluskiewicz :

Suite aux rencontres obtenues de l'ensemble des députés des départements 54 et 55 et au soutien que nous avait apporté le député Paluskiewicz, tant contre le 80 km/h que contre le Contrôle Technique, nous avons pris contact avec lui pour l'inviter à transmettre au gouvernement via son appartenance à LREM, l'inquiétude des motards sur le retard pris par la publication du décret d'abrogation. Résumé de sa réponse est faite. En campagne électorale il estime ne pas pouvoir intervenir durant celle-ci mais nous assure s'il est réélu de continuer à soutenir l'abandon du CT auprès du gouvernement comme il l'a fait suite à notre première rencontre.

➔ Manifestation contre le Contrôle Technique :

A la suite de la demande d'un certain nombre d'antennes locales une date de manifestation nationale le 18 Juin a été arrêtée.

Pour notre part nous ne constatons aucune demande ni inquiétude particulière dans nos échanges avec adhérents et sympathisants. Certes nous trouvons le temps bien long, mais il est clair aussi que la période élection présidentielle, puis législatives doublée de la guerre en Ukraine, et de la forte hausse de l'inflation, ont pu jouer dans la publication du décret d'abrogation et des mesures alternatives préparés depuis la fin 2021, et approuvé par le Conseil d'Etat le 22 mars 2022.

De ce fait, la décision en référé dudit CE n'a fait que suspendre le décret déjà suspendu par le Président au lendemain de sa publication, pas de mettre en place un CT. Le bureau décide donc qu'une manifestation à ce moment n'aurait aucun impact tant que nous n'avons pas d'informations concernant un éventuel revirement du gouvernement sur le refus qu'il a notifié à Bruxelles.

➔ Communication Réseaux Sociaux :

Afin de maximiser notre communication il peut être utile de la partager plusieurs fois, à plusieurs, en l'échelonnant dans le temps, car la création d'un évènement annoncé trop longtemps à l'avance se perd dans les notifications.

FFMC 54-55, 10 rue Opalinska 54140 Jarville la Malgrange

Mouvement FFMC :

La FFMC est membre de la



Fédération Française des Motards en Colère

L'idée serait de lancer une forme de teasing pour préparer le terrain et se répartir les groupes FB, les motards utilisant plus ce RS pour s'organiser ou échanger que d'autres.

➔ Action piste sur le circuit de Chennevières le 23 juin :

Une relance est à faire l'annonce initiale ayant été sans doute faite à une date trop éloignée de la manifestation. L'organisation un jour de semaine peut aussi expliquer le manque de retour.

➔ American Crazy Show à Pont-à-Mousson :

Pas de réponse de la FFMC 57. Serge doit les contacter par téléphone.

➔ Vie de Bureau :

Nous resterons discrets mais un nouveau couple s'est formé au sein du bureau. Une bonne occasion de partager cette bonne nouvelle autour d'un verre et des gâteaux de Dame Babeth.

Calendrier 2022 :

A titre provisoire.

- 18 juin : Assemblée Générale de la Mutuelle des Motards à Saint Etienne
- 18-19 juin : Stage perf n°2 AFDM Lorraine
- 23 juin : Journée piste de la FFMC 67 à Chennevières
- 02-03 juillet : Stage perf n°3 AFDM Lorraine
- 22-23 août : American Crazy Show à Pont-à-Mousson

Prochaine réunion le mardi 5 juillet 2022 à 20h15 à l'auto-école SERRIER

La FFMC a besoin de votre soutien pour mener ses actions ! Plus nombreux, plus forts !

Les adhésions sont ouvertes, pensez à vous réinscrire ! On compte sur vous !

➔ Adhésion ou ré-adhésion en ligne 2022 : <https://ffmc.asso.fr/espace-adherent>

Site web : <http://ffmc54.fr>

Nous écrire : ffmc54@wanadoo.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/ffmc54.55>

Twitter : [@FFMC54_55](https://twitter.com/FFMC54-55)

Le bureau de la FFMC 54-55

FFMC 54-55, 10 rue Opalinska 54140 Jarville la Malgrange

Mouvement FFMC :

La FFMC est membre de la